

ACTION URGENTE

CUBA. PRONONCÉ DU JUGEMENT AJOURNÉ POUR TROIS FRÈRES

Le prononcé du jugement de trois frères, qui avait été fixé au 1^{er} juillet, a été ajourné sans plus d'information. Ces hommes sont des prisonniers d'opinion, et ils doivent par conséquent être libérés immédiatement et sans condition.

Alexeis Vargas Martín, 22 ans, et ses frères jumeaux de 18 ans **Vianco Vargas Martín** et **Django Vargas Martín**, ont été jugés le 13 juin par le tribunal de la province de Santiago de Cuba, dans le sud-est de Cuba, pour trouble à l'ordre public de nature permanente.

Le prononcé du jugement avait été fixé au 1^{er} juillet mais il a été ajourné sans indication de date. La mère des trois hommes cités s'est rendue au tribunal le 1^{er} juillet afin de récupérer les documents afférents au jugement mais ceux-ci n'étaient pas prêts. Selon des militants locaux, les autorités pourraient tenter de convaincre les trois frères de cesser leurs activités militantes, ce qui expliquerait l'ajournement.

Amnesty International pense que l'arrestation et le placement en détention de ces personnes sont liés à l'exercice pacifique de leur droit à la liberté d'expression et qu'il s'agit d'une manœuvre d'intimidation visant d'autres détracteurs du gouvernement, notamment les autres membres de l'Union patriotique de Cuba (UNPACU). Les trois frères cités sont des prisonniers d'opinion, qui doivent être libérés immédiatement et sans condition.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en espagnol, en anglais ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités à libérer Alexeis, Vianco et Django Vargas Martín immédiatement et sans condition, car ce sont des prisonniers d'opinion détenus uniquement pour avoir exercé de manière pacifique leur droit à la liberté d'expression ;
- demandez-leur de veiller à ce que toute personne puisse exercer sans restriction ses droits aux libertés d'expression, d'association et de réunion sans crainte de représailles.

VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 26 AOÛT 2014 À :

Chef de l'État et du gouvernement

Raúl Castro Ruz
 Presidente de la República de Cuba
 La Habana, Cuba
 Fax : +41 22 758 9431 (bureau de Cuba à Genève) ; +1 212 779 1697 (via la Mission de Cuba auprès de l'ONU)
 Courriel : cuba@un.int (via la Mission de Cuba auprès de l'ONU)

Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Président,

Procureur général

Dr. Darío Delgado Cura
 Fiscal General de la República, Fiscalía General de la República, Amistad 552, e/Monte y Estrella, Centro Habana
 La Habana, Cuba
Formule d'appel : Dear Attorney General, / Monsieur le Procureur général,

Copies à :

UNPACU
 Calle 9 no. 10, entre E y G
 Altamira, Santiago de Cuba
 Cuba C.P. 90200
 Courriel :

leonardoramirez1973@gmail.com

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de Cuba dans votre pays (adresse/s à compléter) :
 nom(s), adresse(s), n° de fax ; courriel ; formule d'appel.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la deuxième mise à jour de l'AU 201/13. Pour en savoir plus : <http://amnesty.org/fr/library/info/AMR25/002/2014/fr>.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

CUBA. PRONONCÉ DU JUGEMENT AJOURNÉ POUR TROIS FRÈRES

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Selon des informations reçues par Amnesty International, le ministère public a requis une peine de cinq ans d'emprisonnement contre Alexeis Vargas Martín et de trois ans contre Vianco et Django Vargas Martín, qui avaient 16 ans lors de leur arrestation. Ils auraient fait l'objet d'un procès sommaire pendant lequel aucun des témoins de la défense n'a été autorisé à faire de déposition. Dans les procès politiques tels que celui-ci, le juge prononce généralement les sanctions requises par le ministère public.

Ces trois frères, originaires de la ville de Santiago de Cuba, sont membres de l'Union patriotique de Cuba (UNPACU), une organisation de la société civile qui milite pour que les libertés civiles soient mieux respectées sur l'île. Depuis leur arrestation, Alexeis Vargas Martín est détenu à la prison d'Aguadores, dans la province de Santiago de Cuba, tandis que Vianco et Django Vargas Martín sont incarcérés à la prison de Mar Verde, dans la même province.

Dans l'après-midi du 27 novembre 2012, Alexeis Vargas Martín est rentré chez lui alors qu'une manifestation approuvée par le gouvernement s'y déroulait. Des partisans du gouvernement encerclaient la maison, où s'étaient réunies sa mère Miraida Martín Calderín et d'autres membres du groupe de protestation Les Dames en blanc. Alexeis Vargas Martín s'est vu empêcher d'entrer et a été appréhendé par des policiers et des agents du département de la sûreté de l'État. Le 2 décembre dernier, Vianco et Django Vargas Martín, alors âgés de seulement 16 ans, ont été arrêtés lorsqu'ils sont allés manifester avec des amis devant le poste de police Micro 9, à Santiago de Cuba, pour protester contre la détention de leur frère. Début juillet 2013, des agents du département de la sûreté de l'État ont informé la famille des trois frères que ceux-ci pouvaient être libérés sous caution, ce qu'ils ont refusé car ils nient les charges pesant sur eux et clament leur innocence.

Miraida Martín Calderín a également été appréhendée le 2 décembre 2012, alors qu'elle manifestait devant le poste de police de Tercera Unidad, à Santiago de Cuba, et inculpée de trouble à l'ordre public par la police. Elle a été détenue à la prison pour femmes de Mar Verde, avant d'être libérée le 20 février 2013 dans l'attente de son procès. Accusée de trouble à l'ordre public et de diffamation à l'égard des institutions, des héros et des martyrs, elle a comparu aux côtés de ses fils le 13 juin. Elle encourt une peine de plus de deux ans d'assignation à résidence.

Le droit à un procès équitable est battu en brèche à Cuba, en particulier dans les procès à caractère politique, car les tribunaux et le ministère public sont sous le contrôle du gouvernement. Le président, le vice-président et les autres juges de la Cour suprême populaire, ainsi que le procureur général et son adjoint sont élus par l'Assemblée nationale de Cuba. En outre, tous les tribunaux sont subordonnés à l'Assemblée nationale et au Conseil d'État, ce qui est préoccupant au regard des normes internationales relatives à l'équité des procès et au droit d'être jugé par un tribunal indépendant et impartial.

Les « actes de répudiation » sont des manifestations orchestrées par le gouvernement qui ont généralement lieu devant le domicile de détracteurs du gouvernement, et auxquelles participent des partisans du gouvernement, des représentants de l'État et des membres des forces de l'ordre. Ces rassemblements ont pour but de harceler et d'intimider les opposants, et les autorités y ont souvent recours pour empêcher ces derniers de se déplacer pour participer à certaines actions. Lors de telles opérations, les opposants politiques et les défenseurs des droits humains sont insultés et agressés par des personnes scandant des slogans favorables au régime. La police est généralement présente mais reste passive devant ces agressions. Les Brigades de réaction rapides, créées en 1991 et composées de bénévoles du Parti communiste chargés de réprimer toute velléité de « contre-révolution », participent souvent à ce type de manifestations. Les défenseurs locaux des droits humains, entre autres, pensent que ces actions sont orchestrées par les services de sécurité cubains dans le but d'intimider les opposants. Miraida Martín Calderín a confié à Amnesty International que des membres des Brigades de réaction rapides avaient jeté des pierres sur sa maison durant l'« acte de répudiation » du 27 novembre 2012.

Noms : Alexeis Vargas Martín, Vianco Vargas Martín et Django Vargas Martín
Hommes
Action complémentaire sur l'AU 201/13, AMR 25/003/2014, 15 juillet 2014